

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école Sainte-Famille, tenue via vidéoconférence TEAM, **le mercredi 17 juin 2020, à 18h30. Début de la rencontre à 18h35.**

**1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM ET PETIT SUIVI CONCERNANT LA SITUATION DU COVID-19)**

Sont présents :

Madame Marie-Noëlle Lacouture	Parent
Monsieur Alexandre Gélinau	Parent
Madame Kim Forand	Parent
Madame Élise Bachand	Enseignante
Madame Élise Charbonneau	Enseignante
Madame Chantal Beauchemin	Enseignante
Madame Lynn De Quoy	Personnel de soutien
Madame Stéphanie Bergeron	Service de garde ( <i>arrivée à 18h47</i> )

Sont absents :

Monsieur Pascal Lavigne	Parent
Madame Myriam Graveline-Sévigny	Parent

**Formant QUORUM**

Est également présente :

Madame Josée Hallée	Directrice
---------------------	------------

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

19-CE-1920-043

Il est proposé par madame Kim Forand et appuyé par monsieur Alexandre Gélinau d'adopter l'ordre du jour, avec la modification suivante :

- Retrait du point 5.5 puisque le bilan annuel sera adopté lors de l'assemblée générale du 9 septembre 2020.

Adopté à l'unanimité

**3. PAROLE AU PUBLIC**

Aucun public

**4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RÉUNION ET SUIVIS**

19-CE-1920-044

Il est proposé par madame Marie-Noëlle Lacouture et appuyé par madame Chantal Beauchemin d'adopter le procès-verbal avec les modifications suivantes : ajouter les informations du service de garde au point 7 du PV du 27 mai 2020.

Adopté à l'unanimité.

**5. POINTS DE DECISION**

**5.1 Approbation des listes de matériel scolaire / frais chargés aux parents / surveillance du midi / activités éducatives 2020-2021**

19-CE-1920-045

Il est proposé par madame Chantal Beauchemin et appuyé par madame Marie-Noëlle Lacouture d'approuver les listes d'effets scolaires ainsi que les frais chargés aux parents tels que présentés en tenant compte des changements apportés à la liste des 3<sup>e</sup> année, c'est-à-dire, pas d'achat du cahier Zig Zag à 16 \$ mais bien de la photocopie pour un montant de 8 \$.

Adopté à l'unanimité.

**5.2 Détermination du nombre de membres au sein du Conseil d'Établissement**

19-CE-1920-046

Il est proposé par madame Lynn De Quoy et appuyé par monsieur Alexandre Gélinau de déterminer le nombre de membres du CÉ 2020-2021 à 12 personnes.

Adopté à la majorité.

**5.3 Détermination de la date de l'assemblée générale 2020**

La date de l'assemblée doit être au plus tard le 18 septembre 2020.

19-CE-1920-047

Il est proposé par madame Marie-Noëlle Lacouture et appuyé par madame Kim Forand de fixer la date de l'assemblée générale 2020 au 9 septembre\_2020 à 18h30.

Il est proposé de monter un petit clip pour promouvoir la participation des parents lors de l'assemblée générale du 9 septembre 2020. Une prochaine rencontre sera prévue le 29 juin à 18h.

Adopté à l'unanimité

**5.4 Approbation du contrat de service de la cafétéria**

Il a été décidé de ne pas avoir de service de cafétéria pour la rentrée 2020-2021.

Adopté à l'unanimité

**5.5 Adoption du bilan annuel 2019-2020**

Le bilan annuel sera adopté lors de l'assemblée générale du 9 septembre 2020.

Adopté à l'unanimité

**6. CONSULTATION**

**6.1 Retour de consultation – Plan d'engagement vers la réussite**

Document complété par la directrice de l'établissement et sera remis au secrétariat général.

**7. INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS**

Pas d'information du comité de parents.

**8. INFORMATION DU SERVICE DE GARDE**

Il y aura possiblement des changements quant à la contribution demandée aux parents pour l'utilisation du service de garde.

**9. VIE SCOLAIRE**

**9.1 Activités du 23 juin 2020**

Aucune activité n'est prévue pour cette journée vu la situation actuelle.

**10. INFORMATION DE LA DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT**

**10.1 Budget initial : seulement à l'automne 2020**

Aucune information puisque le budget sera planifié à l'automne.

**11. VARIA ET POINTS DE DISCUSSION**

Aucun point.

**12. CORRESPONDANCE ET PUBLICITÉ**

Aucune correspondance.

**13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

19-CE-1920-048

Il est proposé par madame Stéphanie Bergeron et appuyé par madame Lynn De Quoy de lever l'assemblée à 20h44.

Adopté à l'unanimité.

---

Présidente

---

Direction